

Dorota LAJUS

Uniwersytet Mikołaja Kopernika w Toruniu

<http://dx.doi.org/10.18778/8088-785-5.21>

# Le fonctionnement de néologismes d'origine française dans la presse polonaise

## Résumé

L'objet du présent article est l'étude des emprunts néologiques de termes français employés dans les médias polonais, termes qui sont eux-mêmes assez récents dans la langue française et qui sont la manifestation des évolutions de la société, le résultat de l'apparition de nouvelles réalités mais aussi la manifestation d'une modification des manières de voir certains phénomènes ou encore l'effet du principe d'économie dans le langage. Sont étudiés des emprunts de noms et de sigles, ainsi que des néologismes par traduction. Nous étudions le niveau d'intégration morphologique des emprunts et leurs traits sémantiques. Nous nous interrogeons sur les effets stylistiques de l'emploi des emprunts. Finalement, nous soulevons la question de l'impact de l'actualité sur la circulation des ces lexies.

**Mots-clés :** néologisme, emprunt, xénisme, traduction, sigle

## Summary

The article aims to analyse the examples of usage of French borrowings in the Polish newspapers of the last decade. What is studied are borrowings of words which fairly recently have appeared in the French language and which name phenomena typical for the French society, thus, also becoming the subject of media. These include lexemes which reflect social transformations, which stem from an appearance of new phenomena or a novel way to see them. The term borrowing is understood in a broad sense as it also includes foreign lexemes

which have been assimilated. Borrowings of nouns and acronyms have been analysed through translation. The issue of morphological and semantic assimilation of borrowings is also discussed. Moreover, the influence of connotations on stylistic effects and their usage in a Polish text is also analysed.

**Keywords:** neologism, borrowing, loanword, translation, acronym

Malgré la domination de la langue anglaise et l'apparition de nombreux internationalismes qui sont le résultat de la mondialisation ou des politiques communes d'organismes internationaux, on peut observer dans le discours médiatique polonais des néologismes créés pour parler de la société française. On peut supposer que leur statut est différent des anglicismes. En effet, les médias polonais emploient les mots anglais en les considérant comme compréhensibles pour les lecteurs ou auditeurs polonais, la langue anglaise étant véhiculaire et la culture anglo-saxonne dominante. Il n'en est pas de même de la langue et de la réalité socio-culturelle françaises. Bien qu'il s'agisse d'un pays géographiquement très proche et que les relations entre les pays soient vivantes, la culture et la langue françaises sont moins familières aux lecteurs ou auditeurs polonais. Ainsi, J. Porayski-Pomsta (2007 : 60–61) avance une hypothèse sur le recul progressif des gallicismes de la langue polonaise. Il constate que le pourcentage des mots familiers et courants d'origine française est très faible.

L'objet du présent article est l'étude des emprunts néologiques de termes français employés dans les médias polonais, termes qui sont eux-mêmes assez récents dans la langue française et qui sont la manifestation des évolutions de la société, le résultat de l'apparition de nouvelles réalités mais aussi la manifestation d'une modification des manières de voir certains phénomènes ou encore l'effet du principe d'économie dans le langage. Il s'agit notamment de mots du domaine des relations sociales (statut social et économique, lieux d'habitation). Nous avons cherché des exemples d'utilisation de ces termes propres à la réalité socioculturelle française dans la presse polonaise. Nous avons opté pour la presse d'information générale destinée à un large public, et non pour des textes spécialisés s'adressant à un groupe possédant des connaissances particulières. Les articles cités viennent des années 2005–2016. Nous avons consulté les archives de presse disponibles en ligne, à savoir les quotidiens *Gazeta Wyborcza* ([wyborcza.pl](http://wyborcza.pl) et [gazeta.pl](http://gazeta.pl)) et *Rzeczpospolita* ([rp.pl](http://rp.pl)) de même que des hebdomadaires d'opinion tels que *Newsweek* ([newsweek.pl](http://newsweek.pl)), *Polityka* ([polityka.pl](http://polityka.pl)) et *Wprost* ([wprost.pl](http://wprost.pl)).

Notre but est d'observer l'emploi des termes qui sont assez nouveaux dans la langue française, même si la plupart d'entre eux possèdent leur propre entrée dans les dictionnaires de langue (à l'exception de *burkini*). En revanche, aucune des lexies relevées dans les textes polonais ne se trouve dans les dictionnaires de langue polonaise. Nous voulons montrer l'intérêt d'une observation des nouveaux phénomènes langagiers qui apparaissent actuellement. La littérature polonaise est riche en travaux concernant les gallicismes sous l'aspect diachronique, travaux appuyés surtout sur les emprunts notés dans les dictionnaires polonais et dont le niveau d'assimilation est varié. L'objectif de ce travail est une étude du discours médiatique actuel en Pologne. Il s'agira donc de mots qui ne sont pas encore enregistrés dans les dictionnaires et qui sont apparus récemment. Bien que les exemples cités ne soient pas des hapax car on en trouve au moins quelques attestations, leur diffusion reste en général faible.

## 1. Néologisme – emprunt – procédé de traduction

Dans ce travail, nous comprenons le néologisme conformément à la définition de J.-F. Sablayrolles (2000 : 151), d'après laquelle est considéré comme néologique tout emploi d'une lexie qui «fait un écart par rapport à ce qui est emmagasiné dans le lexique ». Cette conception large permet de classer aussi les emplois isolés parmi les néologismes. Les emprunts qui sont considérés comme des néologismes du fait qu'ils enrichissent et modifient la langue emprunteuse<sup>1</sup> seront compris également de cette manière. Ainsi, si nous nous référons à la définition d'emprunt d'A. Bochnakowa (1989 : 19) : « un mot étranger entré dans l'usage dans une langue donnée avec, au départ, la forme et le sens propres à ce mot dans la langue d'origine », ou si nous comprenons l'emprunt plutôt comme un procédé néologique<sup>2</sup>, nous nous permettons de considérer comme emprunts les formations nouvelles, relevées dans la presse actuelle, même si celles-ci connaissent pour la plupart une diffusion assez restreinte et ne sont pas entrées dans l'usage courant.

En théorie de la traduction, un emprunt est défini comme un procédé de traduction auquel on fait recours lorsqu'on constate une lacune, c'est-à-dire l'absence d'une lexie en langue cible qui est due à un phénomène socioculturel

---

<sup>1</sup> Voir entre autre: A. Bochnakowa (1989), L. Deroy (1956), J.-F. Sablayrolles (2000).

<sup>2</sup> Voir J.-F. Sablayrolles (2000).

étranger au public cible. L'emprunt ainsi formé peut être un mot forgé, autrement dit un mot créé afin de satisfaire à un besoin ponctuel d'expression, ou alors entré dans l'usage de la langue emprunteuse. (Delisle, Lee-Jahnke et Cormier : 1999).

La seule absence d'une lexie dans les dictionnaires ne suffit pas pour la considérer comme néologique et la durée du sentiment néologique est variable. M. Riffaterre<sup>3</sup> (1953) propose trois critères du sentiment néologique. Ainsi, est d'abord néologique une forme qui ne s'est pas imposée et qui est en concurrence avec d'autres. Deuxièmement, on lui ajoute souvent un synonyme ou une explication, étant donné qu'elle n'est pas connue de tous ; enfin elle se distingue du reste du texte par des marques graphiques.

Dans cet article, nous observerons quels procédés choisissent les locuteurs pour parler des réalités souvent étrangères aux interlocuteurs polonais. Nous mentionnerons des exemples de xénismes, d'emprunts des sigles et acronymes français ainsi que de traduction, considérée comme procédé néologique proche de l'emprunt<sup>4</sup>. Nous tenterons de répondre à la question des raisons du choix de tel ou tel procédé et de leurs effets.

## 2. Xénismes

La notion de xénisme trouve plusieurs explications, nous adoptons celle de Sablayrolles (2000 : 234) : empruntée sans modifications, « la lexie est sentie comme étrangère : elle n'a pas été encore intégrée ». Il s'agit des lexies qui désignent des réalités propres à la langue emprunteuse. Elles sont considérées par certains auteurs comme le premier stade de l'emprunt (Dubois *et al.* 2007 : 512). Dans la littérature polonaise, on parle de citations<sup>5</sup>, lexies simples ou complexes citées dans les textes polonais avec leur orthographe originale ; les dictionnaires polonais expliquent leur signification et indiquent la prononciation car elle ne correspond pas aux règles polonaises. Dans les articles de presse analysés, ces mots sont mis entre guillemets ou écrits en italiques. Ils sont cités le plus souvent sans article : *banlieue*, *minorités visibles*, *Monsieur Bling Bling*, mais on trouve aussi des noms avec articles : *les sans-papier*, *les Veilleurs*, *la zone*. Ils n'ont pas

---

<sup>3</sup> Cité d'après J.-F. Sablayrolles, 2000, p. 183.

<sup>4</sup> Nous employons ce terme dans le sens proposés par J.-F. Sablayrolles (2016 b).

<sup>5</sup> Voir entre autres: A. Bochnakowa (2012), M. Borejszo (2007), S. Kaufman (1979), J. Porayski-Pomsta (2007).

subi de transformations morphologiques, par conséquent dans la plupart des cas, le genre grammatical de ces noms n'est pas indiqué, et ils ne sont pas déclinés non plus :

*Dzisiaj skrajnie prawicowy Front Narodowy ma nadzieję, że przyciągnie do siebie elektorat z „banlieues”<sup>6</sup>.*

‘Aujourd’hui le Front national, d’extrême droite, espère attirer l’électorat des « banlieues ».’

Ces expressions, peu connues des lecteurs polonais, sont souvent accompagnées d’une explication sous forme de périphrase ou de synonymes, et l’accord grammatical se fait avec les termes polonais, alors que l’emprunt se trouve en apposition :

*Potem – rozwiązanie sprawy biednych blokowisk HLM, bo to one niewątpliwie są źródłem tych kłopotów, beczką prochu, która wybuchą<sup>7</sup>.*

‘Ensuite, la solution de la question des cités pauvres HLM, car c’est elles qui sont sans aucun doute la source de ces problèmes, un tonneau de poudre qui explose.’

Les xénismes sont fréquemment introduits par les expressions : *tak zwany, jak nazywa się, zwany we Francji, czyli, określany mianem, to określenie ukute dla* (‘ainsi dit, nommé, appelé communément, comme on appelle, appelé en France, c’est une expression forgée pour’), etc.

Quel est l’effet de l’emprunt des termes français, pourquoi les auteurs décident-ils de les garder plutôt que de les rendre avec des mots polonais ? D’après L. Deroy (1956 : 163), « L’emprunt devient presque une nécessité quand il s’agit de désigner des choses proprement étrangères ». On emprunte des mots étrangers parce que « leur signification est si complexe ou si nuancée qu’il n’y a pas d’autre manière simple de l’exprimer » (Deroy, 1956 : 165). Dans nos exemples, il s’agit de notions caractéristiques du discours médiatique, politique, social contemporain. À titre d’exemple, la question des quartiers périphériques français est un sujet social et politique brûlant depuis des années. La notion de « banlieues » évoquée plus haut revient souvent dans les médias français, et le terme est fort connoté, bien plus que les équivalents polonais (*przedmieścia, blokowiska*).

<sup>6</sup> <http://wyborcza.pl/1,75399,19193219,nie-dyskryminowac-tylko-rewitalizowac.html>, consulté le 5 septembre 2016.

<sup>7</sup> <http://archiwum.polityka.pl/art/francuska-choroba,381523.html>, consulté le 6 septembre 2016.

Étant donné que les mots dans la langue source sont polysémiques, ils sont empruntés avec une seule acception, on constate une restriction du sens. Ainsi, d'après le *Petit Robert* (PR) le terme *banlieue* englobe dans sa première acception l'« ensemble des agglomérations qui entourent une grande ville et qui dépendent d'elle pour une ou plusieurs de ses fonctions » (PR). Mais le dictionnaire note aussi l'acception spécialisée du nom *banlieue* au pluriel : « communes suburbaines récentes, posant souvent des problèmes sociaux » (PR). Et c'est dans ce sens que le mot est employé dans les articles polonais, ce que les auteurs précisent d'ailleurs explicitement :

*Kassovitz w drastyczny sposób ukazał życie w kipiących nienawiścią banlieues – jak się nazywa okalające francuskie miasta blokowiska, które zamieszkują rodziny emigrantów z Afryki oraz biała biedota*<sup>8</sup>.

'Kassovitz a montré d'une façon drastique la vie dans les *banlieues* bouillonnant de haine. *Banlieues*, c'est ainsi que l'on appelle les grands ensembles qui entourent les villes françaises, habités par les familles d'immigrés d'Afrique et les blancs pauvres'.

L'emploi du pluriel du lexème *banlieue* n'est pas anodin. En effet J.-F. Sablayrolles fait remarquer la valeur euphémique de l'emploi du pluriel de ce mot : « quand on parle des banlieues (d'une ville), il ne s'agit pas de toutes les communes qui environnent telle ou telle ville, mais seulement de celles qui sont défavorisées et où existent des trafics de différentes sortes » (Sablayrolles, 2016a : 195). Il est donc question d'un procédé néologique euphémique par ellipse d'une épithète ou d'un complément caractérisant explicitement des réalités déplaisantes et par cela, discriminant une partie de la société. Cependant, la lexie *banlieue* est employée dans un sens absolu car elle inclut le sens d'un adjectif omis et de ce fait, elle finit par se charger d'une connotation péjorative<sup>9</sup>. Par conséquent, elle peut produire dans le discours des effets inverses à l'euphémisme, à savoir la dramatisation ou la polémique. (Seoane, 2016 : 272).

Effectivement, dans l'exemple ci-dessus le locuteur polonais cite l'expression française, mais elle est expliquée d'une manière qui n'est point atténuée, mais directe, et que l'on pourrait qualifier d'hyperbolique (« bouillonnant de haine »).

Les guillemets peuvent être considérés comme une manière de marquer un emprunt, un néologisme mais ils sont aussi dans certaines occurrences le signe d'une distance du locuteur par rapport à l'expression citée.

---

<sup>8</sup> <https://www.wprost.pl/tygodnik/83899/Miasta-ciemnosci.html>, consulté le 6 septembre 2016.

<sup>9</sup> Voir à ce sujet E. Quarta 2009, J.-F. Sablayrolles 2016a, A. Seoane 2016.

Il en est de même avec *la zone*, mot fort polysémique employé dans son sens spécialisé, plus récent : « Banlieue d'une grande agglomération urbaine caractérisée par la pauvreté de ses aménagements » (PR). Dans l'exemple ci-dessous, du point de vue figuratif, le terme *zone* est expliqué en polonais d'une manière hyperbolique (« trous noirs ») :

*Miarą bezsilności francuskiego rządu jest rozporządzenie ministerstwa spraw wewnętrznych, zgodnie z którym w 800 strefach uznanych za szczególnie zapalne (zones sensibles) praktycznie wycofano policję. Te czarne dziury nazywa się zbiorowo La Zone*<sup>10</sup>.

‘Le degré d’impuissance du gouvernement français est manifesté par le décret du ministère de l’Intérieur en vertu duquel la police a été pratiquement retirée de 800 zones considérées comme particulièrement explosives (zones sensibles). Ces trous noirs sont communément appelés La Zone.’

Le fait d’emprunter un mot français permet aussi d’attirer l’attention sur une expression particulière, comme c’est le cas dans l’exemple suivant, où le nom composé *sans-papiers* (ou *sans-papier*) daté de 1975 et qui désigne les immigrés en situation irrégulière est repris dans la phrase polonaise.

*Tylko w ciągu ostatnich kilku dni policja zatrzymała całą grupę les sans-papiers (jak we Francji nazywa się nielegalnych imigrantów)*<sup>11</sup>.

‘Rien qu’au cours de ces derniers jours, la police a arrêté tout un groupe de sans-papiers (c’est ainsi qu’on appelle en France les immigrés en situation irrégulière).’

Le mot « sans-papiers » est un exemple d’hypostase dans la mesure où un syntagme prépositionnel devient un nom. Autrement dit, une épithète exprimant la condition d’une personne dépourvue de documents légalisant son séjour se substitue à la personne elle-même. Cette formulation est si parlante que l’expression a même été calquée dans un article de l’hébdomadaire *Polityka* pour rendre aux lecteurs polonais son signifiant : *Les Sans-Papiers* („*bezpapierowcy*”)<sup>12</sup>.

<sup>10</sup> <https://www.wprost.pl/tygodnik/83899/Miasta-ciemnosci.html>, consulté le 6 septembre 2016.

<sup>11</sup> <http://wiadomosci.gazeta.pl/wiadomosci/1,114881,4177238.html>, consulté le 6 septembre 2016.

<sup>12</sup> <http://www.polityka.pl/tygodnikpolityka/swiat/265943,1,unia-europejska-przymknie-drzwi-dla-imigrantow.read>, consulté le 7 septembre 2016.

### 3. Emprunts des sigles et acronymes

Nous traitons à part les emprunts des sigles et acronymes car, même s'ils sont employés dans la presse polonaise pour parler des réalités françaises, ils diffèrent des exemples cités plus haut par leur niveau d'intégration morphologique. La siglaison est un procédé qui répond au souci d'économie, puisque les sigles et acronymes sont formés avec les lettres initiales d'un groupe de mots ayant une unité. Les sigles se sont fortement répandus dans une société riche en structures administratives, économiques ou autres, où domine une communication rapide qui évite les formulations trop longues. Pour cet article, nous avons retenu trois sigles : *SDF* (sans domicile fixe, daté de 1983), *PACS* (Pacte Civil de Solidarité, 1998), *HLM* (Habitation à Loyer Modéré, 1951), qui se sont lexicalisés en français en donnant des noms communs. Il s'agit d'emprunts internes, faits à la langue administrative, qui se sont propagés dans la langue courante, et sont souvent employés dans le discours médiatique français.

« *Le Parisien* » twierdzi, że wbrew potocznej opinii nie wszędzie we Francji brakuje socjalnych mieszkań, dofinansowywanych przez państwo, zwanych HLM-ami (skrót oznaczający dosłownie „mieszkania w umiarkowanej cenie”)<sup>13</sup>.

*Le Parisien* affirme que contrairement à une opinion courante, ce n'est pas partout en France que manquent des appartements sociaux, financés en partie par l'État, appelés HLM (sigle signifiant à la lettre « habitation à prix modéré »).<sup>2</sup>

Les sigles et acronymes sont employés pour abrégé la communication, mais ils peuvent aussi être dotés d'une valeur stylistique. Ils peuvent notamment servir à atténuer certains faits socioculturels déplaisants ou au contraire à valoriser certains statuts. A. Horak (2010 : 78) les appelle des moyens euphémiques du second degré, du fait qu'ils abrègent, donc d'une certaine manière camouflent des formulations qui sont elles-mêmes des substituts euphémiques.

Ainsi, *SDF* est le sigle d'un syntagme prépositionnel qui est devenu un nom. Le syntagme fait l'ellipse de la personne démunie de logement et la dénomme seulement à l'aide d'un complément. Par ailleurs, ce sigle est employé pour désigner les personnes qui n'ont pas non seulement de domicile fixe mais de domicile tout court. On lui attribue des connotations qui le distinguent d'autres appellations. Nous le retrouvons dans les articles polonais parlant de la société française :

---

<sup>13</sup> <https://www.wprost.pl/211415/Tysiace-mieszkan-socjalnych-bez-lokatorow.html>, le 7 septembre 2016.

*Nie jesteśmy żebrakami ani kloszardami. Kloszard żyje na ulicy, bo tak chce. Nas, SDF, życie do tego zmusiło – tłumaczq Dominique i Sylvie*<sup>14</sup>.

‘Nous ne sommes pas des mendiants ni des clochards. Un clochard vit dans la rue parce qu’il le veut. Nous, les SDF, c’est la vie qui nous y a forcés – expliquent Dominique et Sylvie.’

*We Francji, według oficjalnych danych, żyje 100 tys. osób bez dachu nad głową, tzw. SDF. To skrót od francuskiego terminu oznaczającego „bez stałego miejsca zamieszkania”*<sup>15</sup>.

‘Selon les informations officielles, cent mille personnes vivent en France sans toit, elles sont appelées SDF. C’est l’abréviation de l’expression française « sans domicile fixe ».’

Dans les articles en polonais, le sigle est reproduit dans sa version originale, avec une explication, un développement du sigle ou la traduction polonaise de ce développement. Le SDF n’est pas traduit comme *kloszard*, car les connotations sont différentes, il est souvent rendu par *bezdomny* en polonais, mais comme on peut l’observer, les auteurs d’articles sur la société française se décident à emprunter cette lexie, pour montrer sa spécificité tant au niveau du signifiant que du signifié.

Le niveau d’intégration morphologique des sigles et acronymes est varié. Nous observons une prépondérance des formes invariables, toutefois nombreuses sont aussi les occurrences où elles sont déclinées. Dans la langue française, ces sigles sont employés au masculin, et le genre féminin n’est recommandé que pour *HLM* (habitation), néanmoins il se trouve souvent employé au masculin. Dans les textes polonais, ils reçoivent le genre masculin, peut-être sous l’influence du français mais aussi parce que, dans la langue polonaise, si le genre du sigle ne suit pas le genre du substantif noyau de l’expression, on prend en considération la prononciation et dans ce cas, les sigles se terminant par une consonne deviennent masculins (Jadacka, 2009 : 144–145). De même, leur déclinaison est conforme à la déclinaison des sigles masculins polonais. Ainsi, nous avons relevé des formes à l’ablatif avec la désinence *-em* (par exemple : *połączonych pacsem* ‘liés d’un pacs’, *być SDF-em* ‘être un SDF’).

No i widzi pan – prawie krzyczy – zostałam SDF-em!<sup>16</sup>

‘Et vous voyez – dit elle presqu’en criant – je suis devenue SDF !’

<sup>14</sup> <https://archiwum.rp.pl/artukul/710944-Bezdomni-wykurzeni-przez-mera.html>, consulté le 6 septembre 2016.

<sup>15</sup> <https://www.tygodnikprzeglad.pl/nowi-bezdomni-adwokaci-ulicy/>, consulté le 6 septembre 2016.

<sup>16</sup> <http://www.newsweek.pl/swiat/w-zawieszeniu,14433,1,1.htm>, consulté le 6 septembre 2016.

On trouve aussi le pluriel : le nominatif *pacsy* (les pacs), de même que la déclinaison au pluriel : *pacsów*, *HLM-ów*, (génitif), *pacsami* (ablatif), etc.

*Pacsy okazały się jednak nad Sekwaną atrakcyjne dla o wiele szerszej grupy osób niż homoseksualiści. (...) Prawa te rozszerzono w 2005 r. (możliwość wspólnego rozliczania się z podatków od momentu zawarcia związku, a nie, jak wcześniej, po trzech latach), co jeszcze zwiększyło zainteresowanie Pacsami.<sup>17</sup>*

‘Toutefois, en France, les pacs se sont avérés attrayants pour un groupe bien plus large que les seuls homosexuels. (...) Ces droits ont été élargis en 2005 (possibilité de déclaration commune pour les revenus à partir de la date de la conclusion du pacs et non, comme avant, au bout de trois ans) ce qui a concouru à augmenter l’intérêt pour les pacs.’

Pour *le pacs*, on relève aussi d’autres lexèmes appartenant à la même famille : le verbe *spaksować się* ou *spacsować się*. Nous observons que l’orthographe de ce verbe n’est pas fixée : tantôt il est écrit avec la lettre *c*, tantôt son orthographe est adaptée à l’orthographe polonaise et il est alors écrit avec la lettre *k* :

*On chciał „spaksować się” już po roku ze względów podatkowych, ona wtedy odmówiła<sup>18</sup>.*

‘Il voulait « se pacser » déjà au bout d’un an à cause des impôts, elle a alors refusé.’

Le verbe *spacsować się* est forgé pour traduire le verbe français *se pacser*, il est formé du radical *pacs* avec le suffixe *-ować*, et le préfixe *s-* (qui traduit l’aspect perfectif) et il entre dans le système paradigmatique polonais de la conjugaison. Cela est conforme à la constatation de J. Porayski-Pomsta (2007 : 58) selon laquelle les verbes empruntés à la langue française sont formés avec le suffixe polonais *-ować* qui est ajouté au radical du verbe français. Ce suffixe reste très actif dans la formation des verbes en polonais (Jadacka, 2001 : 111). Une autre forme relevée dans le corpus est le lexème *spaksowany/i* ou *spacsowany/i*, employé pour le participe passé ou l’adjectif *pacsé* : *Francuzi spacsowani<sup>19</sup>* ‘Les Français pacsés’.

<sup>17</sup> [http://wyborcza.pl/1,76842,9080970,We\\_Francji\\_modne\\_polmalzenstwa.html](http://wyborcza.pl/1,76842,9080970,We_Francji_modne_polmalzenstwa.html), consulté le 7 septembre 2016.

<sup>18</sup> <http://www.polityka.pl/tygodnikpolityka/swiat/1516880,1,zwiazki-partnerskie--jak-to-dziala-we-francji.read>, consulté le 7 septembre 2016.

<sup>19</sup> [http://wyborcza.pl/1,76842,9080970,We\\_Francji\\_modne\\_polmalzenstwa.html](http://wyborcza.pl/1,76842,9080970,We_Francji_modne_polmalzenstwa.html), consulté le 7 septembre 2016.

En français ce mot a aussi un emploi nominal, mais dans les textes polonais, nous n'avons pas repéré de tels emplois du mot *spacsowany*. Nous sommes donc en présence d'une famille de mots qui s'est formée d'abord en français et a été ultérieurement reprise en polonais.

## 4. Traduction

Nous employons ici le terme de traduction dans le sens proposé par J.-F. Sablayrolles, à savoir celui d'un procédé néologique influencé par une autre langue mais qui n'est pas un emprunt. C'est l'élargissement du champs sémantique d'une lexie existant déjà dans la langue cible par une acception nouvelle, sous l'influence d'une langue étrangère. La traduction est « une innovation sémantique métaphorique » d'une lexie qui se réalise sous l'influence d'une autre langue. (Sablayrolles: 2016 b : 26). Même si ce procédé n'est pas considéré comme un emprunt direct, nous le mentionnons car il donne naissance à une lexie dont la fréquence d'apparition est grande. Il s'agit de *dżungla w Calais*, traduction de *la jungle de Calais* qui a fait la une de la presse pendant quelques semaines sous l'influence des événements tragiques qui y ont eu lieu. D'ailleurs, ce ne sont pas seulement les médias polonais qui ont repris cette expression (citons à titre d'exemple : *the Jungle in Calais* (ang.), *la Giungla di Calais* (it.), *la jungla de Calais* (esp.), *Jungla de la Calais* (rom.), *der Dschungel von Calais* (all.)). L'origine de cette expression est complexe. Bien entendu, le substantif français *jungle* est lui-même un emprunt. Il vient du mot hindoustani *jangal* et il a été emprunté en français à la langue anglaise vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il désigne « Dans les pays de mousson, une forme de savane couverte de hautes herbes, de broussailles et d'arbres, où vivent les grands fauves » (PR) ou par extension une forêt tropicale avec une végétation dense. Dans le sens imagé, ce nom désigne également « tout endroit, tout milieu humain où règne la loi des fauves, de la sélection naturelle » (PR). Rappelons que *la jungle de Calais* est une dénomination des camps de fortune, habités par des réfugiés et des migrants désirant pour la plupart atteindre le territoire du Royaume-Uni. D'après l'information répandue par les médias, la dénomination *jungle* viendrait des réfugiés eux-mêmes qui appelaient leur campement situé près de la forêt : *jangal* (' forêt ') en persan ou pashto. Il s'agirait donc plutôt d'un emploi métonymique : les camps seraient dénommés par leur emplacement. Le français aurait traduit la lexie avec cette nouvelle acception et après, les médias ont repris ce terme en différentes langues y compris le polonais en employant la lexie existant dans la langue cible, empruntée jadis, avec son

acception nouvelle. Notons que le mot est mis le plus souvent entre guillemets, pour marquer l'emploi néologique mais probablement aussi pour se distancier de cet emploi qui est spontanément compris comme métaphorique et donc brutal car il fait penser à des conditions de vie dures et à la nécessité de combattre pour survivre. Par ailleurs, cette métaphore est compréhensible aussi bien en français qu'en polonais.

*Prezydent Francji François Hollande poinformował, że obóz dla uchodźców, który znajduje się w Calais, a jest znany jako „dżungla”, zostanie zlikwidowany*<sup>20</sup>. 'Le Président de la République française François Hollande a informé que le camp de réfugiés situé à Calais, couramment appelé « la jungle », sera démantelé.'

Avant de conclure, il reste à mentionner l'importance des internationalismes. L'été 2016 le débat français sur le burkini, (écrit aussi *burqini*, *bourkini* ou *burquini*) s'est fait entendre dans les médias mondiaux. Il s'agit d'un amalgame lexical par compocotation<sup>21</sup>, formé de *burqua* (pachto) et de *bikini*. Cette lexie entre dans un paradigme du type : nom ou élément latin ou grec + *kini*, par exemple *bikini*, *monokini*, *facekini*, etc. La lexie a été inventée par une Australienne d'origine libanaise qui aurait déposé sa marque de maillots de bain pour femmes musulmanes sous ce nom il y a une dizaine d'année. Les burkinis sont donc commercialisés depuis à peu près dix ans dans le monde, et le mot est employé parallèlement en quelques langues. Dans notre corpus, nous en trouvons la première attestation en 2013. Mais ce mot est devenu célèbre en Pologne par l'intermédiaire du français, sous l'influence des polémiques françaises.

## 5. La diffusion

La diffusion de ces emprunts reste en général faible. Dans le corpus analysé, nous enregistrons la plus grande fréquence d'occurrences pour *burkini* alors que c'est une lexie dont la première attestation date de 2013 (*Gazeta Wyborcza*). De plus, parmi 53 trois articles de *GW* dans lesquels on trouve cette lexie, seu-

---

<sup>20</sup> <https://www.wprost.pl/kryzys-imigracyjny/10024689/Prezydent-Francji-zapowiedzial-likwidacje-obozu-dla-uchodzcow-w-Calais.html>, consulté le 3 octobre 2016.

<sup>21</sup> Voir A. Bobińska, C. Jacquet-Pfau et A. Kacprzak et (2006 : 66), d'après J.-F. Sa-blayrolles (2015 : 199–200) et F. Cusin-Berche (2003 : 34).

lement trois datent de 2013, les autres de 2016. La traduction *dżungla w Calais* 'jungle de Calais' présente les mêmes caractéristiques : sa première attestation date de 2009 (*GW*) et sa fréquence s'accroît en 2016. Parmi d'autres lexies, c'est le sigle *PACS* qui a une grande fréquence d'emploi. La première attestation dans le corpus étudié date de 2000 (*Gazeta Wyborcza*), néanmoins le nombre d'occurrences augmente le plus dans les années 2011 et 2012, c'est-à-dire au moment d'une discussion politique et médiatique en Pologne sur les projets d'une loi sur le partenariat enregistré. Cette grande fréquence d'apparition persiste en 2013, suite à l'actualité française, à savoir le débat sur le mariage pour tous. Pour les autres lexies la diffusion est plus faible. Nous pouvons en conclure que la grande fréquence des occurrences dépend en partie de l'actualité et qu'elle ne garantit pas la longévité de ces lexies. Il est difficile de prévoir si leur circulation s'accroîtra ou bien si elles tomberont dans l'oubli.

## Conclusion

Sans viser à l'exhaustivité, nous avons mentionné quelques emprunts récents, révélateurs des évolutions des sociétés et de leur interpénétration. Nous avons étudié des termes du domaine des relations sociales, notamment du statut économique et social des personnes. Dans le corpus analysé, ces emprunts ou traductions se réfèrent à des personnes, lieux, phénomènes français. Le sens de ces lexies reste donc en général stable et leur référence unique. Dans la plupart des occurrences, elles sont accompagnées de gloses explicatives. La diffusion de ces lexies n'est pas importante et leur circulation dépend souvent de l'actualité et des débats publics en France ou en Pologne. Du point de vue de la morphologie, la majorité des lexies citées sont des noms, ce qui est conforme aux tendances observées dans d'autres travaux sur les emprunts. Les lexies relevées présentent un faible niveau d'intégration, à l'exception des sigles qui se prêtent plus facilement à la déclinaison où à la formation des familles de mots.

Les mots français empruntés ont une connotation énonciative forte, dénomment des phénomènes spécifiques, ils sont donc reproduits dans les textes en polonais pour ne pas effacer leur spécificité. Le choix d'emprunter une expression implique des effets stylistiques : les locuteurs reprennent des expressions caractéristiques du discours médiatique français non seulement pour décrire une réalité socio-culturelle mais aussi pour donner à lire les lexies elles-mêmes, avec leurs implications idéologiques et axiologiques. Cela se fait parfois d'une manière polémique.

Cet article ne fait qu'entamer des recherches sur les emprunts français récents en polonais, un travail qui demande non seulement un développement quantitatif des exemples mais aussi un approfondissement en ce qui concerne la diffusion et la circulation des lexies, leur emploi dans les médias audio-visuels ainsi que leurs effets stylistiques et pragmatiques.

## Références bibliographiques

- Bobińska Anna, Jacquet-Pfau Christine et Kacprzak Alicja, 2016, « L'évolution du monde professionnel à travers les emprunts », in *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais et en tchèque*, Zuzanna Hildebrand, Alicja Kacprzak, Jean-François Sablayrolles (éds.), Limoges, Lambert-Lucas, p. 61–88.
- Bochnakowa Anna, 1989, « Entre l'emprunt et le néologisme inspiré d'un mot étranger en français et en polonais », *Romanica Wratislaviensia* 30, p. 19–24.
- Delisle Jean, Lee-Jahnke Hannelore, Cormier Monique C., 1999, *Terminologie de la traduction*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
- Deroy Louis, 1956, *L'emprunt linguistique*, Paris, Société d'Édition Les Belles Lettres.
- Dubois Jean *et al.*, 2007, *Linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Horak André, 2010, *L'euphémisme. Entre tradition rhétorique et perspectives nouvelles*, Munchen, Lincom Europa.
- Jadacka Hanna, 2009, *Kultura języka polskiego. Fleksja, słowotwórstwo, składnia*, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Jadacka Hanna, 2001, *System słowotwórczy polszczyzny (1945–2000)*, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Porayski-Pomsta Józef, 2007, « Zapożyczenia leksykalne z języka francuskiego we współczesnej polszczyźnie. Charakterystyka strukturalno-semantyczna », *Poradnik Językowy* 5, p. 54–65.
- Sablayrolles Jean-François, 2000, *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion.
- Sablayrolles Jean-François, 2016a, « Des procédés néologiques euphémiques et quelques domaines privilégiés d'apparition », *La Linguistique* 52–2, 'Les néologismes euphémiques', Paris, PUF, p. 187–200.
- Sablayrolles Jean-François, 2016b, « Emprunts et influences d'autres langues », in *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais*

Le fonctionnement de néologismes d'origine française...

*et en tchèque*, Zuzanna Hildebrand, Alicja Kacprzak, Jean-François Sablayrolles (éds.), Limoges, Lambert-Lucas, p. 27– 36.

Seoane Annabelle, 2016, « Deux néologismes par glissement sémantique : quand l'euphémisme cristallise », *La Linguistique* 52–2, 'Les néologismes euphémiques', Paris, PUF, p. 271–290.